

RÉUNION DU CEMOC À ALGER

Les états-majors du Sahel anticipent d'éventuels conflits

P3



PALESTINE

Tractations autour de l'après-trêve

P11

FACE À L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA POMME DE TERRE

Un stock de 130.000 tonnes comme bouclier contre la pénurie

P16

Présidence de la république

Tebboune reçoit le nouveau Secrétaire général du FLN

P16

ECONOMIE BLEUE

Les experts soulignent la nécessité de quantifier le potentiel national

La nécessité de quantifier le potentiel national en économie bleue pour mieux orienter les investissements dans ce secteur d'activité lié à la mer et au littoral, a été soulignée, hier, à Alger par plusieurs scientifiques et acteurs du secteur, lors d'une rencontre organisée par l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral (ENSSMAL). A cette occasion, le professeur au sein de l'école, Samir Grimes, a plaidé en faveur de l'évaluation du potentiel national en aquaculture, en biotechnologie marine et en tourisme durable.

Concernant l'aquaculture, M. Grimes souligne l'intérêt de varier les espèces exploitées telles que les algues et les micro-organismes, ajoutant qu'en biotechnologie, il existe des espèces marines exploitées à l'étranger qu'il est possible d'exploiter en Algérie.

En ce qui concerne le tourisme durable et scientifique, l'orateur a évoqué de «nombreuses petites niches» à exploiter à travers des sites du littoral national, estimant dans ce cadre, que l'Etat pourrait organiser ce secteur pour développer beaucoup d'initiatives au niveau local. Selon lui, l'économie bleue en Algérie pourrait générer près de 70.000 emplois d'ici 2030.

De son côté, la directrice de l'ENSSMAL, Lynda Boutekrabort, le secteur de l'enseignement supérieur a un rôle important à jouer afin de fournir les données nécessaires aux autorités du pays dans l'orientation des politiques d'aménagement, de protection et d'exploitation du littoral national. «En tant qu'école des sciences de la mer et de l'aménagement du littoral, nous nous positionnons pour fournir les données nécessaires pour prendre les bonnes décisions. De plus, il s'agit de former les compétences nécessaires pour aller vers une économie bleue», a-t-elle fait savoir. Mme Boutekrabort a rappelé que l'ENSSMAL a créé récemment un incubateur "bleu" destiné à encadrer les porteurs de projet dans le domaine de l'économie bleue. De plus, a-t-elle dit, l'école a réalisé une base de données nationale regroupant 4.800 espèces pouvant être valorisées, notamment dans le cadre alimentaire et cosmétique.

Pour sa part, l'expert œuvrant pour le programme d'appui "Economie bleue" de l'Union européenne, Frederick Herpers, a relevé la pertinence d'une aquaculture élargie car les pays méditerranéens sont confrontés à «un déficit important» et croissant en matière d'approvisionnement en produits de la mer. Par ailleurs, l'expert de l'UE a indiqué que le tourisme maritime et côtier durable est un secteur «clé» pour tous les pays méditerranéens. Il contribue au PIB total de la région méditerranéenne à hauteur de 11,5% des exportations et à 6,4% de l'investissement en capital. M. Herpers a également cité l'opportunité que peut représenter l'exploitation des énergies marines renouvelables, «un secteur émergent avec des solutions industrielles pour des parcs de production en éolien flottant».

R.N

FACE À L'AUGMENTATION DU PRIX DE LA POMME DE TERRE

Un stock de 130.000 tonnes comme bouclier contre la pénurie

L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), avait entamé le 14 novembre en cours une opération de déstockage de 30.000 tonnes de pommes de terre destinées à la consommation.

La dernière pénurie des légumes secs et l'envolée des prix des viandes blanches semblent avoir fait leur effet au niveau du ministère de l'Agriculture. Sentant probablement une nouvelle pénurie d'un autre aliment très prisé par les Algériens, la pomme de terre, poindre son nez, le département de M.Henni a pris ses devants en procédant d'ores et déjà au déstockage de certaines quantités pour séparer toute mauvaise surprise, tout en assurant avoir assuré un stock stratégique à même de faire face à tout impondérable. En effet, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Mohamed Abdelhafid Henni, a affirmé, hier à Alger, que le stock stratégique de pommes de terre qui dépasse les 130.000 tonnes, était suffisant pour préserver la stabilité des prix sur les marchés. Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée à l'adoption des dispositions objet de désaccord dans le texte de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières, M. Henni a précisé que le stock stratégique de pommes de terre dépassait les 130.000 tonnes, et constituait un outil de régulation du marché auquel il sera recouru en cas de nécessité.

Le ministère avait décidé de déstocker des quantités supplémentaires pour faire face à l'augmentation des prix de la pomme de terre, soulignant être prêt à intervenir à nouveau pour réguler les prix. L'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), avait entamé le 14 novembre en cours une opération



de déstockage de 30.000 tonnes de pommes de terre destinées à la consommation.

Selon la mercuriale quotidienne des prix, publiée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le prix de la pomme de terre oscillait entre 69 et 84 DA, lundi dernier, soit 76 DA en moyenne pour un kilogramme. Un mois avant, le 25 octobre dernier, le prix de la pomme de terre avait atteint 60 DA comme prix minimum pour un kilogramme et 73 DA comme prix maximum, soit 66 DA en moyenne pour un

kilogramme, selon la même mercuriale. Il faut dire que ce n'est pas la première fois que les Algériens sont confrontés à une augmentation du prix de ce tubercule. En 2021, cet élément essentiel de l'alimentation des Algériens a vu son prix passer du simple au double en l'espace de quelques mois, passant de 60 dinars à 140 dinars le kilogramme alors que la production nationale est de 5 millions tonnes de pommes de terre chaque année.

Ali Chikhi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement de trois nouvelles plateformes numériques de services

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé, hier à Alger, le lancement de trois nouvelles plateformes numériques visant à faciliter l'accès aux services proposés par le secteur. S'exprimant à cette occasion, M. Baddari a précisé que cette initiative entrait dans le cadre du plan numérique du ministère visant à faciliter l'accès des utilisateurs à l'information. La plateforme "Portefeuille du ticket électronique", la plateforme "My bus" dans sa nouvelle version et la plateforme "Bahth", opérationnelles dès aujourd'hui, viennent ainsi s'ajouter aux 47 plateformes lancées l'année dernière.

Le "Portefeuille du ticket électronique" permet, selon le ministre, de numériser le service de la restauration, dont bénéficie l'étudiant universitaire dans les restaurants universitaires, grâce à un "portefeuille électronique". Cette application facilitera l'accès à ce service, d'une part, et permettra aux directeurs des œuvres universitaires de rationaliser leurs dépenses, d'autre part, a-t-il dit, soulignant que la numérisation des services de la restauration universitaire dans les cités universitaires avait été lancée au début de cette année universitaire. Quant à la deuxième plateforme numérique, qui est une nouvelle version de l'application

"My bus", elle fournira à l'étudiant toutes les informations utiles sur l'ensemble des lignes de transport universitaire (5.855 bus) à travers le pays, a poursuivi M. Baddari. La troisième plateforme "Bahth", dédiée à la recherche, permettra de relier les acteurs du secteur économique et social à travers une base de données sur les expertises et les aptitudes, a expliqué le ministre. Des notifications adaptées aux intérêts des utilisateurs sont disponibles sur cette plateforme, leur permettant d'accéder aux dernières avancées en matière de recherche en lien avec leurs activités.

R.N

LE TEXTE DE LOI RELATIF AUX FORÊTS DEVANT LE CONSEIL DE LA NATION

Vote de la suppression des deux amendements contestés

Les membres du Conseil de la nation ont voté, hier à Alger, à l'unanimité, pour la suppression des deux amendements contestés par les deux chambres du Parlement dans le texte de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières. Le vote a eu lieu lors d'une séance plénière présidée par M. Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Le 9 octobre dernier, le Conseil de la nation avait adopté le texte de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières, en émettant des réserves sur deux amendements introduits par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors de l'adoption du texte, le 24 juin dernier. Il s'agit de l'introduction d'un alinéa 2 à l'article 27, permettant aux walis de délivrer une autorisation de déclassification des terres relevant du domaine public forestier, et de l'article 163 relatif à la régularisation des constructions illicites réalisées sur les terres forestières. Une commission paritaire composée de membres des deux

chambres du Parlement avait été constituée dans le but de proposer un texte concernant les dispositions contestées, conformément aux dispositions de l'article 145 (alinéa 5) de la Constitution. Après une série de réunions, la commission a abouti à la suppression de l'alinéa 2 de l'article 27 et de l'article 163 du texte de loi, laquelle suppression a été présentée et approuvée par les membres de l'APN, le 20 novembre dernier. Intervenant au terme du vote, M. Henni a salué les efforts déployés dans l'étude de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières, soulignant que «ce

texte vital et stratégique contribuera de manière significative à la préservation, à la valorisation et à l'exploitation rationnelle des forêts et des richesses forestières, dans le cadre d'une nouvelle vision tenant compte de la nouvelle donne, notamment climatique, et de l'approche socio-économique». Ce texte de loi «réfète le rôle important des richesses forestières dans la création de valeur ajoutée et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et le caractère prioritaire de leur préservation pour les générations futures», a conclu le ministre.

R.N

RÉUNION DU CEMOC À ALGER

Les états-majors du Sahel anticipent d'éventuels conflits

Les enjeux sécuritaires au Sahel ont fait l'objet, hier à Alger, d'une session extraordinaire du Conseil opérationnel conjoint des chefs des états-majors (Cemoc) des armées de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger.

Partant du principe qu'on n'est bien défendu que par soi-même, les chefs des états-majors des armées de l'Algérie, du Mali, de la Mauritanie et du Niger ont tenu, hier à Alger, une réunion extraordinaire pour étudier les défis sécuritaires qui se posent à leur région.

Au menu de la rencontre, organisée à l'initiative de l'Algérie : la coordination régionale de la lutte contre le terrorisme et contre le grand banditisme ainsi que l'examen approfondi de la situation sécuritaire globale au Sahel. Les participants ont ainsi échangé des analyses et des informations permettant d'établir une stratégie concertée pour se prémunir des menaces grandissantes qui pèsent sur la région. Le rendez-vous a également été consacré à la passation de la présidence tournante du Cemoc entre le Niger et l'Algérie.

Après l'ouverture des travaux par le Général de Brigade Moussa Salaou Barmou, président en exercice du Cemoc, le général d'armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chanegriha a donné les grandes lignes de la réunion. Selon lui, cet «événement important» sert, en premier lieu, à «coordonner, avec efficacité et engagement, les efforts déployés, pour permettre de prendre les décisions nécessaires afin d'atteindre les objectifs sécuritaires tracés» par les pays membres. Le Cemoc, dont le siège se trouve à Tamanrasset, «constitue un cadre de haut niveau pour évaluer, échanger et orienter les démarches à même de conférer à cet important mécanisme de coopération sécuritaire davantage d'efficacité». Cela passe, a-t-il indiqué, par «l'entérinement des textes régissant notre Comité à même de promouvoir la coopération sécuritaire et la coordination des actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transfrontalière, ainsi que l'arrangement portant statut des personnels du Cemoc». Il a, en outre, réitéré «l'engagement de l'ANP à poursuivre la lutte contre tous les



fléaux qui menacent la région, en coordination avec tous ses partenaires au sein du Cemoc». Il a, enfin, promis qu'une «lutte implacable contre le terrorisme et les crimes connexes» sera menée par les partenaires au sein du mécanisme grâce à leur soutien mutuel. L'objectif étant, a souligné le général d'armée, de protéger l'espace géographique des pays sahéliens et de renforcer leur sécurité nationale mise à mal par un éventail de menaces endogènes, mais aussi à de convoitises étrangères. Cette atmosphère délétère a déjà provoqué une épidémie de renversements des ordres établis de plusieurs Etats de la région. Le dernier coup d'État a eu lieu au Niger. Il est d'ailleurs toujours en cours, puisque le président déchu Mohamed Bazoum n'a toujours pas annoncé sa démission. Le Soudan du nord qui est en proie à une violence entre deux camps rivaux lourdement armés a considérablement compliqué la problématique de cet espace désertique qui s'étend de la mer Rouge jusqu'à l'océan Atlantique. Si le Tchad semble à son tour, les risques d'une grande conflagration n'est pas à écarter. Le Cemoc a été créé pour empêcher des interventions étrangères sous prétexte de lutte contre le terrorisme ou d'autres motifs. La course pour le contrôle de l'Afrique pour l'exploitation de ses richesses nombreuses et variées aiguise les appétits d'intérêts puissants et encourage les aventures inconsidérées. Même sans cela, le bouleversement géopolitique que connaît actuellement le monde avec l'émergence de nouveaux pôles de puissance affectera nécessairement le continent où il est prévu l'éclatement de plusieurs guerres par procuration. En conclusion, les états-majors des pays concernés par ces sombres perspectives commencent à préparer la guerre pour espérer garder leur paix.

Mohamed Badaoui

UTILISATION D'ARMES CHIMIQUES

Réunion à La Haye parallèle à "Chemex Africa 2023"

Le rôle de "premier plan" de l'Algérie dans le renforcement des capacités des Etats africains pour faire face aux défis posés par l'utilisation d'armes chimiques, a été salué lundi à La Haye, lors d'un événement organisé en marge de la 28e Conférence des Etats parties à la Convention sur les armes chimiques, à l'invitation de la Représentation permanente de l'Algérie auprès de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Selon un communiqué de cette dernière, l'Algérie, en collaboration avec le Canada et le secrétaire technique de la Convention sur les armes chimiques (CAC), a organisé lundi à La Haye, un événement parallèle sur l'exercice à composants multiples destiné aux Etats parties à la Convention sur les armes chimiques en Afrique "Chemex Africa 2023", tenu à Alger du 23 septembre au 5 octobre derniers, en coopération

avec le secrétariat de l'OIAC. L'événement a vu la participation "record" des représentants permanents de nombreux pays membres de l'OIAC, dont la représentante permanente de l'Algérie, Salima Abdelhak, celui du Canada, Hugh Adsett, ainsi que la directrice générale adjointe de l'organisation, Odette Melono. A cette occasion, Mme Abdelhak a mis en relief le rôle de l'Algérie asein de l'organisation et son soutien continu aux activités de la coopération en direction de l'Afrique, en guise de contribution à la mise en œuvre de la convention en Afrique et d'engagement en faveur du désarmement, de la paix et de la sécurité internationales. Les participants ont souligné l'importance de cet exercice régional au vu des nouveaux défis de l'OIAC, dont le terrorisme chimique, et la nécessité de renforcer les capacités des premiers

intervenants africains en cas d'incidents chimiques", lit-on dans le communiqué.

Ils ont également relevé le rôle de "premier plan" de l'Algérie dans le renforcement des capacités des Etats africains pour faire face aux défis posés par l'utilisation d'armes chimiques, en particulier le terrorisme chimique. Une vidéo a été diffusée aux participants, mettant en évidence les différentes étapes de cet événement important, parmi lesquelles "les formations théoriques et appliquées, la journée VIP et l'exposition d'équipements de protection". Elle a mis aussi en avant des témoignages de participants, instructeurs et superviseurs sur le succès de l'organisation de cette première édition du Chemex, soulignant l'importance de la formation pour améliorer leurs connaissances et leur expertise dans ce domaine, conclut le texte.

R.I

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Tebboune reçoit le nouveau Secrétaire général du FLN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier, le nouveau Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Abdelkrim Benbarek, à la demande de ce dernier, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Abdelkrim Benbarek a réaffirmé, à Alger, le soutien de son parti au programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le souci de promouvoir la place de la jeunesse dans la société et d'améliorer le pouvoir d'achat du citoyen. S'exprimant à la presse à l'issue de l'audience

que lui a accordée le président de la République, M. Benbarek a indiqué que cette rencontre tenue à sa demande, avait permis l'examen des questions relatives aux développements survenus aux niveaux national et international, affirmant avoir reçu, de la part du président de la République "des conseils au mieux des intérêts du pays, tout en insistant sur l'unification des rangs et la consolidation du front interne, en sus du développement du FLN et la réalisation d'un saut qualitatif à travers l'encouragement des cadres et des compétences scientifiques à porter le flambeau à l'avenir".

A ce propos, le SG du FLN a indiqué que le programme du patri "se croise avec celui du Président de la République que nous soutenons fermement".

"Ce programme encourage la jeunesse en lui accordant une grande importance, notamment en ce qui concerne la création de start-up", a-t-il souligné, ajoutant qu'il "vise, en outre l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen à travers diverses mesures et décisions prises par le Président Tebboune à cet effet, dont l'augmentation des salaires et l'instauration de l'allocation Chômage".

R.N

COMMISSION CONJOINTE ALGÉRO-FRANÇAISE "HISTOIRE ET MÉMOIRE"

Accord sur la remise de 2 millions de documents

La Commission conjointe d'historiens algériens et français "Histoire et Mémoire" s'est réunie récemment à Constantine où il a été convenu d'une série de points liés essentiellement à la récupération des archives, des biens pillés et des ossements des héros de la Résistance populaire, a indiqué, hier, un communiqué de la commission. Dans son allocution prononcée lors de la rencontre tenue, mercredi dernier, le coordonnateur de la Commission, partie algérienne, Mohamed Lahcen Zeghidi a souhaité la bienvenue à ses homologues français, avant d'entamer le débat à l'ordre du jour qui a porté sur «les archives, la bibliographie, la chronologie, les biens pillés et autres», a ajouté le communiqué. En ce qui concerne les archives, les deux parties ont convenu lors de cette troisième rencontre depuis l'installation de la Commission par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français M. Emanuel Macron en 2022, de «la remise de 2 millions de documents numériques sur la période coloniale, 29 rouleaux et 13 registres, constituant 5 mètres des archives restants relatifs à la période ottomane, soit avant 1830».

Quant à la bibliographie, les deux parties ont convenu de «continuer à constituer une bibliographie commune de recherches et de sources imprimées et de manuscrits remontant au 19e siècle pour imprimer, numériser et traduire les plus importants vers l'Arabe et le français, en œuvrant à récupérer tout ce qui peut l'être». Ils se sont aussi accordés à «continuer à réaliser une chronologie des crimes coloniaux durant le 19e siècle».

Concernant les biens spoliés, il a été convenu de «récupérer tous les biens qui symbolisent la souveraineté de l'Etat de l'émir Abdelkader et des chefs de la résistance populaire ainsi que les crânes restants et la poursuite de l'identification des restes qui remontent au 19e siècle, outre le recensement des prisonniers algériens avec établissement d'une liste nominative».

Dans le domaine scientifique et académique, les deux parties ont convenu de «la mise en place d'un programme d'échange et de coopération scientifique qui prévoit des missions de chercheurs et d'étudiants algériens en France ainsi que des missions françaises en Algérie pour consulter les archives, avec levée des entraves administratives françaises devant les chercheurs algériens».

Dans le même sillage, la réunion a abouti à un accord entre les deux parties portant «organisation d'événements scientifiques conjoints au cours de l'année universitaire 2024-2025 et l'ouverture d'un portail électronique commun dédié à la période coloniale (1830-1962), ainsi que la poursuite des réunions périodiques entre les deux parties». Un débat scientifique responsable empreint de respect mutuel et de reconnaissance quant aux faits historiques vécus par l'Algérie sous le joug colonial et la nécessité de récupérer ses biens pillés pendant la période coloniale, notamment au 19e siècle, a marqué cette rencontre, a souligné la même source.

R.N

SONATRACH

Renouvellement des membres du Conseil scientifique et technique

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a procédé hier à Alger, à l'installation de la nouvelle composante du Conseil scientifique et technique du groupe, et qui a pour rôle notamment d'émettre des avis et des recommandations sur l'ensemble des aspects relevant de la recherche et du développement au sein de l'entreprise. Selon un communiqué du groupe public, le nouveau bureau du Conseil scientifique et technique de Sonatrach, installé pour une période de trois ans, est composé de 20 membres permanents, dont Mayouf Belgacem, vice-président de l'activité Commercialisation, en qualité de représentant du PDG et Mustapha Mohamed Benamara, directeur central Recherche et développement (R&D). En plus des membres permanents issus des structures du groupe, des universités et des centres de recherche, 10 membres suppléants composent également ce bureau. Deux membres honoraires font aussi partie de cet organe. Il s'agit du Djebbar Tiab, professeur émérite de l'Université de l'Oklahoma en réservoir engineering, CEO de Uptech et Noureddine Melikchi, doyen de la Faculté Kennedy-Université de Delaware (Etats-Unis) et ingénieur chercheur à la Nasa. Organe consultatif, le conseil est chargé, notamment, de la validation de la stratégie et du portefeuille projets à caractère scientifique et technologiques de la direction centrale R&D de Sonatrach, du suivi et de l'évaluation de sa performance, ainsi que de la promotion de la mutualisation des moyens rentrant dans le cadre de la recherche appliquée entre les différentes structures de l'Entreprise, a précisé la même source.

R.E

BOUMERDES

Hausse de la production d'olives et d'huile d'olive durant la campagne en cours

La wilaya de Boumerdes s'attend à une hausse de la production d'olives et de l'huile d'olive, au titre de la campagne oléicole 2023/2024, comparativement à l'année écoulée, selon les premiers indices de production obtenus à ce jour, a indiqué, lundi, la direction locale des services agricoles (DSA). «La DSA prévoit une récolte de près de 140.000 quintaux d'olives, dont la trituration va produire plus de deux (2) millions de litres d'huile d'olive, soit une moyenne de rendement de 18 à 20 qx/ha, et de 14 à 20 litres d'huile par quintal, voire même plus dans certaines régions de la wilaya», a indiqué la chargée de communication, Yamina Boussoussa, en marge de la célébration de la Journée mondiale de l'olivier (26 novembre), qui se poursuit pour le 2e jour consécutif. Elle a ajouté que cette production prévisionnelle, attendue au titre de la campagne de récolte et entamée depuis quelques jours pour être clôturée à fin février prochain, est «en nette hausse» comparativement à celle de la campagne écoulée, estimée à seulement 68.000 qx d'olives et près d'1,2 million de litres d'huile d'olive. Mme Boussoussa a imputé cette amélioration à la maîtrise du traitement phytosanitaire, outre l'accompagnement des agriculteurs dans la production. La superficie oléicole de Boumerdes est estimée à près de 8.800 ha, englobant plus d'un million d'oliviers, dont une majeure partie considérée comme productive, avec des vergers familiaux comptant une moyenne de 100 oliviers. Le verger oléicole de la wilaya est essentiellement concentré dans les zones montagneuses des localités de Afir, Taouergua, Chaâbat El Amer, Souk El-Had, Beni Amrane, Kherrouba et Larbaâta. Les olives à Boumerdes sont triturées dans 39 huileries, dont 15 de type moderne et le reste traditionnelles.

R.E

TRANSPORT MARITIME

Le groupe GATMA voit grand

Le Groupe GATMA a procédé à la création d'une nouvelle compagnie (CNAN EL DJAZAIR) regroupant ses deux filiales CNAN NORD et CNAN MED et à la réhabilitation de la flotte constituée de 13 navires à travers les opérations de maintenance et de réparation menées par des compétences algériennes de l'Entreprise nationale de réparation navale (ERENAV).

Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) a engagé d'importantes réformes visant à insuffler une nouvelle dynamique à cette activité vitale, et ce à travers la relance du transport maritime, la modernisation de son mode de gestion et la mobilisation de tous les moyens humains et matériels, a-t-on appris lundi auprès du ministère des Transports. Le Groupe GATMA, sous la tutelle du ministère des Transports, a procédé, en premier lieu, à la création d'une nouvelle compagnie (CNAN EL DJAZAIR) regroupant ses deux filiales CNAN NORD et CNAN MED, l'objectif étant de valoriser sa flotte maritime et de fédérer ses capacités. Il a également procédé à la réhabilitation de la flotte constituée de 13 navires à travers les opérations de maintenance et de réparation menées par des compétences algériennes de l'Entreprise nationale de réparation navale (ERENAV). Sept navires sont actuellement en service et six (6) autres en cours de maintenance et de réparation. Ces derniers reprendront le service fin 2023 ou début 2024 pour que la flotte soit opérationnelle à 100%. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques et de la mise en œuvre de la stratégie tracée pour booster les capacités de fret. Elle vise aussi à accéder aux marchés africains notamment après l'inauguration des lignes maritimes commerciales vers la Mauritanie et le Sénégal, tout en prospectant de nouveaux marchés prometteurs tels que les pays du Golfe et l'Afrique de l'Est. Quant au transport maritime des voya-



geurs, le GATMA a tracé un programme spécial en prévision de la saison estivale 2024, à travers la rénovation et la réhabilitation des bateaux-ferries Tariq Ibn Ziyad et El Djaïzir II, qui se trouvent actuellement au niveau des ateliers d'entretien et de réparation, en plus des bateaux déjà en service, à savoir les bateaux-ferries Badji Mokhtar 3 et le Tassili 2, tout en prévoyant l'affrètement d'un autre bateau pour disposer d'une flotte de 5 bateaux et pouvoir ainsi faire face à l'importante demande qu'enregistre l'entreprise durant la saison estivale particulièrement celle de la communauté nationale à l'étranger pour une

prise en charge optimale, ce qui permettrait également de couvrir les destinations européennes à savoir, l'Italie, l'Espagne et la France, sachant que le programme des traversées de la saison prochaine sera annoncé durant le premier trimestre de 2024. Dans le cadre de la politique du secteur visant à numériser les services et à rapprocher l'administration du citoyen, une nouvelle plateforme, 100% algérienne, a été mise en service pour la réservation et le paiement électronique, afin de désengorger les agences commerciales, et permettre aux clients de réserver leurs voyages en toute aisance. Synthèse : S.Ait Kaci

ACQUISITION D'ISOLATEURS ÉLECTRIQUES PAR SONELGAZ

Les commandes réceptionnées à compter de décembre prochain

Le groupe Sonelgaz commencera à réceptionner ses commandes d'isolateurs électriques haute tension auprès de Sauter en décembre prochain, et ce, en prévision de l'été 2024, a indiqué hier un communiqué du groupe public. Le PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu le Directeur général de Sauter pour la région Europe, Moyen-Orient, Afrique et Asie du Sud-Est, Michel Moulin, a précisé le communiqué, soulignant que «les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant à leur accord prévoyant la livraison progressive des commandes d'isolateurs de lignes électriques à haute tension, à compter de dé-

cembre prochain, afin que Sonelgaz puisse couvrir ses besoins en prévision de l'été 2024». Lors de cette rencontre, tenue lundi à la Direction générale de Sonelgaz, les deux parties ont examiné plusieurs dossiers liés à la joint-venture Sauter-Algérie, spécialisée dans la fabrication d'isolateurs en verre trempé pour les lignes électriques, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des résultats de leur réunion du 8 novembre, tenue en visioconférence. Dans ce cadre, M. Adjal a réaffirmé à M. Moulin la «nécessité de prendre des décisions concrètes pour accélérer la réalisation du projet du siècle

concernant la fabrication d'isolateurs en verre trempé et le parachèvement de la chaîne d'assemblage», a ajouté le communiqué. Créée en 2018, la joint-venture Sauter-Algérie est le fruit d'un partenariat entre Sonelgaz, Sauter France, l'Entreprise électrique d'Algérie (AL-ELEC) et l'Entreprise nationale des verres et abrasifs (ENAVA). Selon un autre communiqué du groupe, M. Adjal a reçu, lundi, la Directrice générale de l'Organisation méditerranéenne pour l'énergie et le climat (ex-Observatoire méditerranéen de l'énergie (OME)), Houda Ben Jannet Allal, «dans le cadre de la re-

lance de l'activité de Sonelgaz auprès des associations et organisations énergétiques internationales et du suivi de plusieurs dossiers y afférents». L'objectif de cette visite est de «consulter le PDG au sujet de plusieurs questions relatives à la préparation de la prochaine session de l'Assemblée générale de l'organisation et à la gestion de l'organisation, qui compte sur l'Algérie pour renforcer sa position dans la région», selon la même source. L'Algérie est un membre «stratégique» de cette organisation, dont Sonelgaz assure la vice-présidence, a rappelé le communiqué.

R.E



DJELFA

Production de plus de 1,524 million quintaux de pomme de terre de saison



Une production de plus de 1,524 million de quintal (qx) de pommes de terre de saison a été réalisée à Djelfa au titre de la campagne agricole 2022/2023, a-t-on appris lundi de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette récolte a été réalisée sur une superficie de près de 3.919 ha, répartie sur des localités réputées pour l'extension de leurs surfaces agricoles, dont El Birine, Hed Shari et Bouiret Lahdab, a indiqué à l'APS le direc-

teur du secteur, Mohamed Bensalem Benabdellah.

Le responsable a souligné l'enregistrement d'une "hausse notable" dans le rendement de la pomme de terre à l'hectare, grâce "au développement du savoir-faire des agriculteurs dans ce domaine et les échanges effectués avec des agriculteurs relevant de wilayas pionnières dans cette filière agricole", selon lui.

"Le rendement de la pomme de terre a quasiment triplé en trois ans, en

passant de 132 qx/ha, à 380 qx/ha durant la présente campagne", s'est félicité le directeur.

S'agissant de la pomme de terre d'arrière-saison, dont la campagne a été lancée dernièrement, une récolte de plus de 12.000 qx a été réalisée, à ce jour, à travers la wilaya, tandis que l'opération se poursuit toujours sur une superficie ciblée de 2000 ha, dont il est attendu une production prévisionnelle de 700.000 qx, selon les chiffres fournis par la DSA.

ORAN

Formation d'opérateurs aquacoles sur l'aquaculture marine durable

Quelque 55 opérateurs aquacoles bénéficient d'une formation à Oran, du 26 au 28 novembre en cours, sur les notions de l'aquaculture marine durable, dans le cadre du projet PEBLA, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'Environnement. Il s'agit d'une formation organisée dans le cadre du projet de Protection de l'environnement et de la biodiversité du littoral algérien (PEBLA), lancé dans le cadre de la coopération entre le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), a indiqué la directrice locale de l'Environnement, Nawel Boucif.

Cette formation, organisée en partenariat avec le ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques, regroupant 55 aquaculteurs d'Oran, vise à sensibiliser ces opérateurs sur les bonnes pratiques environnementales et sanitaires à mettre en œuvre sur le terrain dans le domaine de l'aquaculture marine, a-t-elle précisé. La formation s'appuiera sur un guide des bonnes pratiques environnementales élaborées par le ministère de l'Environnement, dans le cadre du projet PEBLA, a-t-elle fait savoir.

Une première session de formation a eu lieu à An-naba, du 14 au 16 novembre 2023, indique-t-on dans un document de présentation de l'évènement, ajoutant que les wilayas d'Alger, Tipaza, Chlef, Mostaganem, Oran, Aïn Temouchent et Tiemcen sont également concernées par de futures sessions. "Cette formation fait suite au renforcement des capacités de 20 pêcheurs leaders sur les principes de la pêche artisanale et de l'aquaculture durable, qui a leur tour ont formé 1.700 pêcheurs", a-t-on souligné dans le même document.

TÉBESSA

102.425 quintaux de semences pour la campagne labours-semailles

La coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) de Tébessa a mis à la disposition des céréaliculteurs 102.425 quintaux de semences en prévision de la campagne labours-semailles de la saison 2023-2024, lancée à la mi-octobre, a indiqué lundi son directeur, Toufik Athamna.

Ces quantités se composent de 86.185 quintaux de semences de blé dur, 6.196 quintaux de semences de blé tendre et 10.044 quintaux de semences d'orge, a précisé à l'APS le même responsable.

La distribution de ces semences a commencé sur l'ensemble du territoire de la wilaya, selon la même source qui a assuré que l'opération met en œuvre les mesures exceptionnelles décidées par les pouvoirs publics portant distribution gratuite des semences et engrais aux agriculteurs sinistrés du fait du déficit pluviométrique de la saison précédente.

Cette mesure de remise gratuite des semences constitue une indemnisation aux producteurs sinistrés, a précisé le directeur de la CCLS qui a indiqué que cette mesure porte sur l'octroi de 140 quintaux de semences par hectare et de blé dur, 120 quintaux par hectare de blé tendre et 100 quintaux par hectare d'orge.

Pas moins de 6.134 agriculteurs de la wilaya de Tébessa sont concernés par cette mesure, a ajouté le même responsable qui a relevé une augmentation de la demande sur les semences à la suite des récentes précipitations de pluie.

Une superficie de 90.000 hectares a été réservée à Tébessa pour la céréaliculture au titre de l'actuelle saison agricole avec la mobilisation de 1.650 tracteurs, 1.700 charriots, 500 semoirs à engrais et 50 semoirs des deux secteurs public et privé, a-t-on indiqué.

STATION DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE FOUKA 2 (TIPASA)

43% des travaux achevés

Le taux d'avancement des travaux de la station de dessalement d'eau de mer Fouka 2 de Tipasa, dont la pose de la première pierre a été supervisée, en juillet dernier, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est actuellement estimé à plus de 43%, ont révélé lundi les responsables en charge de ce projet.



Le taux d'avancement du chantier est de 43,30 %, dont, les travaux de construction et d'ingénierie qui ont dépassé 72%", a indiqué le directeur de la réalisation auprès de la société Cosider en charge du projet, Tarek Dabi, dans un exposé présenté au ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, en visite de travail dans la wilaya de Tipasa.

Le ministre, qui a qualifié ce taux de réalisation d'"acceptable", a souligné la nécessité du respect des délais de réalisation de ce projet, insistant sur le respect des normes internationales.

Il a aussi rappelé l'inscription du projet de la Station Fouka 2 "dans le cadre de la stratégie prospective du président de la République visant à assurer l'alimentation des citoyens en eau potable, notamment à travers la généralisation de

l'exploitation des eaux dessalées tout au long du littoral algérien et le transfert des eaux au profit des wilayas de l'intérieur à une profondeur de 150 km".

Cette nouvelle station, s'étendant sur une superficie de plus de 7ha, permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable (AEP) des populations de la partie Ouest d'Alger et d'une partie de la wilaya de Blida, tandis que la wilaya de Tipasa pourra récupérer la totalité de la production de la Station Fouka1 (120.000 M3), qu'elle partage actuellement avec la capitale.

Devant répondre aux besoins en eau potable de près de 3 millions d'âmes, le projet sera achevé de réalisation en décembre 2024, avec une prévision de mise en exploitation début 2025.

"Ce projet ne peut tolérer aucune attente ou retard. Il bé-

néficie d'un suivi périodique et rigoureux de la part du président de la République qui lui accorde une attention particulière, car il est stratégique et vise à assurer l'alimentation en eau potable de trois wilayas", a affirmé M.Derbal, soulignant la nécessité du respect du système de travail à trois équipes (8/3).

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé le 5 juillet dernier à la pose de la première pierre du projet de réalisation de la Station de dessalement d'eau de mer Fouka2, lors d'une visite de travail et d'inspection dans les wilayas d'Alger, Boumerdes et Tipasa, à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Ce projet est chapeauté par la société Algerian Energy

Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, tandis que la réalisation a été confiée à la société nationale Cosider Canalisations, avec des compétences 100% algériennes.

Cette station englobera plusieurs installations et équipements, dont six unités de production d'une capacité de 50.000 m3 chacune et 12 réservoirs dotés de filtres pour le traitement de l'eau de mer avec la technologie d'osmose inverse, outre l'alimentation de la station en eau de mer via deux canalisations principales acheminant l'eau à partir de pompes situées à 1.000 m du rivage, alors que chaque canalisation peut alimenter totalement la station.

La réalisation de cette station s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme complémentaire du plan d'urgence des pouvoirs publics décidé par le Président de la République, portant réalisation de cinq nouvelles stations de dessalement d'eau de mer dans les wilayas d'Oran (Cap Blanc), Bejaïa (Tighremt-Toudja), Boumerdes (Cap Djinet), Tipasa (Fouka)2 et El Tarf (Koudiet Draouche).

La mise en service future de ces cinq stations permettra de sécuriser, à hauteur de 42%, l'approvisionnement du réseau de distribution d'eau potable par le dessalement d'eau de mer, à l'horizon 2024, avec un objectif de porter ce taux à 65% en 2030, parallèlement à une maîtrise totale des étapes de réalisation et d'exploitation des projets de stations de dessalement, par des entreprises et des compétences exclusivement algériennes.

TLEMCCEN (PROGRAMME DE L'ÉCONOMIE BLEUE)

Installation du comité de pilotage régional de l'Ouest

Le comité de pilotage régional de l'Ouest du pays du programme de l'économie bleue a été installé, lundi au siège de la wilaya de Tlemcen.

La cérémonie d'installation de ce comité a été présidée par le wali de Tlemcen Youcef Bechlaoui et la Directrice centrale du programme de l'économie bleue au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Chanez Zouadi, les directeurs du Secteur de la wilaya de Tlemcen, d'Oran, Aïn Temouchent et Mostaganem, ainsi que des représentants de 16 ministères, qui travaillent en coordination avec ce comité et de nombreuses associations.

Le comité prend en charge les études et l'accompagnement des différents projets liés à la pêche et l'aquaculture programmés par le mi-

nistère de tutelle, en coordination avec des experts de l'économie bleue, à l'instar de la construction des bateaux et les projets aquacoles, concernant en particulier l'importation d'alevins, d'aliments de poissons et l'industrie de transformation, a indiqué le Président du Comité directeur de la pêche et des productions halieutiques de Tlemcen, Sahnoun Boukabrine. La Directrice centrale du programme de l'économie bleue au ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Chanez Zouadi, qui a évoqué l'évolution de certains indicateurs de l'activité de la pêche à travers le pays, ces dernières années, a révélé que la production halieutique actuelle est estimée à 112.000 tonnes, dont 85.000 tonnes de poisson bleu, faisant observer que plus de

70.000 professionnels actives dans le secteur de la pêche, ainsi que 6.052 embarcations de pêche, réparties à travers 46 ports de pêche du pays.

Pour sa part, le Chef de projet du programme de l'économie bleue, Reda Allal, a souligné que ce programme, qui entre dans le cadre d'un partenariat entre l'Union Européenne et le ministère du Secteur s'étalant sur 48 mois, concerne 14 wilayas côtières et vise à développer les activités de la filière pêche et aquaculture, ainsi que la formation et le développement de la recherche scientifique et l'innovation dans les domaines liés à l'économie bleue, de même que la promotion des missions de la Chambre de la pêche, des associations, coopératives et autres.

FOOT / CHAMPIONNAT
MLS (CONFÉRENCE
OUEST)

**Houston et Los Angeles
se qualifient pour la finale**

Les clubs de football de Houston Dynamo et Los Angeles FC se sont qualifiés dimanche soir pour la finale de Conférences Ouest du Championnat des Etats-Unis (MLS), en s'imposant respectivement devant le Sporting Kansas City et le Sounders de Seattle sur le même score de 1 à 0.

Dans la première affiche de ces demi-finales, c'est le latéral gauche Franco Escobar (28 ans) qui, d'un coup de tête sur corner, a permis à Houston de se qualifier. Un résultat logique, tant dans le rapport de force d'un match dominé par sa formation, que dans celui du classement de la saison régulière, puisque Kansas City, huitième, avait terminé loin de son adversaire, quatrième.

En finale de Conférence, les joueurs de Houston affronteront le Los Angeles FC, tombeur du Sounders de Seattle grâce à un nouveau but du Gabonais Denis Bouanga. L'attaquant de 29 ans a conclu un rush côté gauche d'une frappe en force dans la lucarne opposée et permis à sa formation, longtemps malmenée (31 % de possession, 7 tirs à 16), de créer une petite surprise. Bouanga, meilleur buteur de la saison régulière en pleine confiance, être son incroyable série : il vient de marquer lors de ses huit derniers matchs, pour un total de 12 buts depuis début octobre.

Dans la Conférence Est, c'est Columbus et Cincinnati qui se sont qualifiés la veille en finale.

Selon le programme de la MLS, les finales de Conférences sont prévues le samedi 2 décembre. Cincinnati recevra Columbus et le Los Angeles FC accueillera Houston.

R.S

TENNIS (TOURNOI
DE BRISBANE)

**La Bélarusse Sabalenka
confirme sa participation,
selon les organisateurs**

Les organisateurs du tournoi WTA 500 de Brisbane en Australie ont confirmé mardi, la participation de la tenniss-women Bélarusse Aryna Sabalenka qui enchaînera, par la suite, avec la défense de son titre à l'Open d'Australie.

"Je suis très enthousiaste à l'idée de commencer ma tournée australienne en 2024 à Brisbane", a commenté la joueuse, citée dans un communiqué, en ajoutant "L'Australie a une place particulière dans mon cœur depuis que j'y ai gagné mon premier tournoi du Grand Chelem".

Outre la N.2 mondiale, le tournoi de Brisbane accueillera aussi la Kazakhe Elena Rybakina (N.4), défaite en finale de l'Open d'Australie par Sabalenka début 2023, et l'ex-N.1 mondiale japonaise Naomi Osaka pour son grand retour à la compétition. Confrontée notamment à des problèmes de santé mentale, Osaka n'a plus joué depuis le tournoi WTA 500 de Tokyo en septembre 2022.

Entre le 31 décembre et le 7 janvier, Brisbane accueillera aussi un tournoi masculin ATP 250, pour lequel s'aligneront notamment le Danois Holger Rune (N.8), le Bulgare Grigor Dimitrov (N.14), l'Américain Ben Shelton (N.17) ou l'Écossais Andy Murray (N.42).

Le rendez-vous de Brisbane est utilisé par les joueurs comme une préparation à l'Open d'Australie, premier Grand Chelem de la saison qui a lieu une semaine plus tard.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS (5^E J) REAL MADRID

**Blessé, Modric incertain
face à Naples**

Le milieu offensif croate du Real Madrid Luka Modric, blessé, est incertain pour la réception des Italiens de Naples aujourd'hui (21h00), à l'occasion de la 5^e journée (Gr.C) de la Ligue des champions d'Europe de football, rapporte lundi L'Equipe.



L'international croate est sorti sur blessure dimanche à la 70^e minute, lors de la victoire décrochée sur la pelouse de Cadix (3-0), en championnat.

Le joueur de 38 ans semblait souffrir d'une gêne musculaire lorsqu'il est sorti du terrain. Aucune blessure n'a été

confirmée par le club, des examens médicaux. La presse espagnole annonce toutefois que cette blessure pourrait l'empêcher de postuler en Ligue des champions lors de la réception de Naples. La Cope l'annonce même forfait. Il pourrait aussi manquer le match contre Grenade ce samedi

(18h30), à l'occasion de la 15^e journée de la Liga. Pour défier le champion d'Italie en titre, les joueurs de Carlo Ancelotti font face à quelques manques au milieu de terrain. Si l'Anglais Jude Bellingham a signé un retour magistral en Andalousie, avec un nouveau but, Aurélien Tchouaméni,

Eduardo Camavinga et Arda Güler manquent toujours à l'appel dans l'entrejeu. Le Real Madrid a assuré sa qualification pour les 1/8^{es} de finale de la Ligue des champions, occupant la tête de son groupe avec 12 points, à cinq longueurs des Napolitains.

R.S

FOOTBALL

**Le président de la fédération bulgare poussé
à la démission**

Le président de la Fédération bulgare de football (BFU) Borislav Mihaylov, a annoncé sa démission lundi, suite à de violentes manifestations des supporters, après les piètres résultats de l'équipe nationale.

"J'ai présenté ma démission dans un esprit d'apaisement", a déclaré le responsable de 60 ans, en poste depuis 18 ans, à l'issue d'une réunion de l'instance fédérale à Sofia. L'intérim sera assuré par le vice-président Mihail Kasa-

bov jusqu'au congrès prévu l'an prochain, qui doit entériner la décision et examiner les nouvelles candidatures. Contesté depuis plusieurs années, Mihaylov a fini par être poussé vers la sortie à la suite des incidents du 16 novembre dernier, qui ont fait des dizaines de blessés parmi les policiers et fans, en marge de la rencontre Bulgarie-Hongrie, comptant pour les qualifications à l'Euro-2024. Les joueurs bulgares avaient alors perdu tout espoir de décrocher un billet pour l'Alle-

magne et cet énième échec a été mal digéré par les supporters, d'autant que la BFU avait sollicité la tenue du match à huis clos, afin d'empêcher des slogans en tribune contre Mihaylov. Une attitude qui a profondément irrité les supporters bulgares, surtout que le dernier grand tournoi international disputé par leur pays remonte au championnat d'Europe de 2004, au Portugal. L'intéressé a dénoncé "une pression inouïe, des calomnies et des attaques perma-

nentes", se disant malgré les revers "fier de ce qui a été accompli". Mihaylov avait déjà démissionné en octobre 2019, après un scandale d'injures racistes lors d'une rencontre contre l'Angleterre. Mais il était finalement revenu sur sa décision et avait fait son retour un an et demi plus tard. Record de longévité à la tête de la BFU, cet ancien gardien de but de l'époque glorieuse du foot bulgare en 1994 a été élu cinq fois depuis 2005.

R.S

ESPAGNE

Gérone cède sa première place au Real

Auteur du meilleur début de saison de son histoire, Gérone a perdu ses premiers points depuis deux mois en concédant le nul à domicile lundi contre l'Athletic Bilbao (1-1) en clôture de la 14^e journée de Liga et laisse le Real Madrid s'emparer de son trône.

Le petit club catalan, qui restait sur une série de cinq victoires consécutives, est désormais deuxième à égalité de points avec le Real (35), mais compte toujours quatre longueurs d'avance sur les autres grands d'Espagne, l'Atlético Madrid et le FC Barcelone.

Dans une rencontre équilibrée où chaque équipe a eu ses opportunités, les Gironistes ont ouvert le score par l'international ukrainien Viktor Tsygankov (56^e) avant l'égalisation d'Inaki Williams à la 68^e minute en contre.

R.S

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Lancement de l'Association des Clubs Africains demain au Caire

Des présidents et responsables de plusieurs clubs africains seront au Caire, en Egypte demain pour le lancement de l'Association des Clubs Africains (ACA), a indiqué la Confédération africaine de football hier.



Selon la même source, cet événement sera rehaussé par la présence du président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, et d'un certain nombre de délégations. L'Association des Clubs Africains a pour objectif de rassembler toutes les parties prenantes du paysage footballistique africain, en élaborant un réseau, tout en encourageant l'innovation et l'excellence, précise l'instance suprême du football

africain. En prélude à cet événement, Motsepe avait tenu une réunion le 5 octobre dernier où il a informé les présidents des différentes associations qui constituent la CAF, de la formation de l'Association des Clubs Africains dont les objectifs sont : de protéger et de promouvoir les intérêts des clubs africains de football et de veiller à ce que les clubs africains de football soient commercialement rentables,

compétitifs sur le plan mondial. Parmi les autres objectifs de l'ACA, veiller au respect des arbitres, des commissaires de match et des opérateurs VAR ainsi qu'à assurer l'indépendance et la crédibilité de ces professions. Cette association aura pour mission également d'établir des partenariats avec des sponsors, le secteur privé et les gouvernements afin de construire des stades conformes aux normes

CAF et FIFA ainsi que d'autres infrastructures et installations de football dans chacune des 54 associations membres de la CAF. Enfin, elle veillera au développement des talents issus de la jeunesse africaine, les académies pour les garçons et les filles et améliorer la qualité du football de club africain pour qu'il soit de classe mondiale, conclut la même source.

R.S

FOOT/LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST)

Mohamed Benchouia nouvel entraîneur du GC Mascara (club)

Le technicien Mohamed Benchouia est devenu le nouvel entraîneur du GC Mascara en succédant à Mohamed Yessaad, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de ce club de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest). Le nouveau coach du GCM dirigera cette formation jusqu'à la fin de la saison en cours, avec comme objectif immédiat "de redresser la barre" d'une équipe qui n'a plus goûté à la victoire depuis quatre journées, précise-t-on. Le club de "l'Emir Abdelkader" est sans entraîneur depuis une vingtaine de jours, soit depuis la résiliation de Mohamed Yessaad et les mem-

bres de son staff technique de leurs contrats, au lendemain du nul concédé à domicile face à l'ASM Oran, pour le compte de la cinquième journée du championnat. Les Vert et Blanc restent sur une deuxième contre-performance de suite à domicile en perdant face au CR Temouchent (2-1), samedi passé, dans le cadre de la sixième journée. La première sortie de Benchouia (60 ans), qui était très proche SC Mecheria (Ligue 2) il y a quelques semaines, avec sa nouvelle formation devrait avoir lieu, vendredi prochain sur le terrain du MB Oued Sly (7e journée).

Après six journées de compétition, le GCM, qui a connu l'arrivée d'un nouveau président en la personne de Rachid Ait Idir et d'un nouveau directeur technique, en l'occurrence le légendaire meneur de jeu de la sélection algérienne Lakhdar Belloumi, occupe la 6e place au classement avec 8 points. Cette équipe accuse un retard de huit unités sur le leader incontesté du groupe, l'ES Mostaganem, qui en compte 16, sachant que seul le premier de ce groupe accèdera en Ligue 1 en fin d'exercice.

R.S

ATHLÉTISME (CHAMPIONNAT D'AFRIQUE POUR SOURDS)

Médaille d'argent pour l'Algérien Mohamed Naceur

L'athlète de l'équipe nationale d'athlétisme sourds, Mohamed Naceur a remporté la médaille d'argent du concours de Longueur, lors de la 1re journée de la 2e édition du Championnat d'Afrique (Deaf Africa /garçons et filles), qui se déroule à Nairobi jusqu'au 30 novembre, a-t-on appris, mardi, auprès de l'entraîneur national.

Naceur a terminé le concours auquel ont pris part sept athlètes, en deuxième position, grâce à un saut mesuré à 5.72m réussi à son 4e essai.

La médaille d'or est revenue au Kényan Kelvin Kipkoge, grâce à 6.16m, réalisé à son second essai, mettant du coup la pression sur ses adversaires.

La 3e place du podium est occupée par l'autre Kényan Nicholas Negno avec un saut à 5.37m.

Lors des épreuves de cette première journée, "très perturbante pour tous les athlètes, étant entamée après presque deux heures de retard", selon le coach national, Taher Salhi, un autre athlète algérien a pris part à la finale du 400m.

Abdellah Didoune a terminé la course au pied du podium, en un temps 55.19, très loin derrière les trois kényans, vainqueurs de l'épreuve. Le titre africain a été gagné par Isaac Tong 'I (49.50), devant George Muthee (51.65) et Edwin Terer (52.49).

L'Algérie participe avec sept athlètes garçons au Championnat d'Afrique d'athlétisme de Nairobi, avec comme objectif "réaliser des podiums dans les épreuves et tenter de réaliser les meilleures performances possibles aux concours", selon l'entraîneur national.

Lors de la première édition des Championnats d'Afrique d'athlétisme pour Sourds qui s'est déroulée également à Nairobi en 2019 (16-22 septembre) à laquelle elle avait pris part avec les garçons seulement, l'équipe algérienne avait terminé en 5e position au classement général, avec un total de 4 médailles (1or, 1 argent et 2 bronze).

Les athlètes algériens retenus pour la compétition: Zeghib Abdelouahid (800m et 1500m), Hamoudi Oualid (800m et 1500m), Didoune Abdellah (400m et 800m), Yattou Mohamed Yasser (1500m et 5000m), Naceur Mohamed (110m, 400 et longueur), Bouadjila Taha et Attou Abdessamad (poids, disque et marteau).

R.S

FOOTBALL/ INTER-RÉGIONS (GR. OUEST)

Deuxième défaite sur tapis vert de l'USM Bel Abbes

L'USM Bel Abbes n'est pas encore parvenue à établir des protocoles d'accord avec ses créanciers (anciens joueurs et entraîneurs) pour pouvoir prendre part à la compétition officielle, ce qui lui a valu une deuxième défaite sur tapis vert, cette fois-ci en coupe d'Algérie de football (3e tour régional), a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de ce club d'inter-régions (Gr. Ouest). La formation de la "Mekerra" a vu son match contre le voisin le CRB Benbadis (inter-régions) prévu pour ce jour, déprogrammé, après quatre jours de la déprogrammation de sa rencontre contre le SCM

Oran pour le compte de la troisième journée du championnat, déplore-t-on de même source. La Fédération algérienne de football (FAF) a lancé, il y a quelque temps, un processus visant à épuré les dettes des clubs interdits de recrutement, lesquelles dettes accumulées depuis plusieurs années. L'opération consiste à les payer en quatre tranches à hauteur de 25% par tranche. Depuis le week-end dernier, les clubs amateurs concernés ont vu leurs matchs déprogrammés jusqu'à l'établissement par leurs directions respectives de protocoles d'accord avec leurs créanciers (anciens joueurs

et entraîneurs), une opération que l'USMBA peine à réaliser, souligne-t-on de même source. Les montants globaux des dettes de ce club accumulées depuis 2014 avoisinent les 300 millions de dinars, représentant les arriérés des salaires de pas moins de 49 joueurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de règlement des litiges (CNRL) de la FAF, détaille-t-on. La formation de l'Ouest du pays, fondée en 1933 et qui compte dans son palmarès deux coupes d'Algérie (1991 et 2018), ainsi qu'une Supercoupe d'Algérie (2018), risque d'autres sanctions sportives, dont la relégation en di-

visions inférieures, si elle venait à perdre un troisième match de rang par forfait, selon les règlements régissant le football national. Une course contre la montre est engagée par la direction du club, qui évalue, il y a trois années de cela en Ligue 1, pour ficeler son dossier lié à l'échelonnement des dettes de ses créanciers et le soumettre pour validation à la commission spécialisée de la FAF dans l'espoir de récupérer les licences de ses joueurs "avant la prochaine journée du championnat", assure-t-on de même source.

R.S

AGRESSION SIONISTE

La Bolivie promet de défendre le peuple palestinien

Celinda Sosa, une figure de proue du mouvement syndical paysan en Bolivie, a prêté serment lundi en tant que nouvelle ministre des Affaires étrangères en promettant de continuer à défendre la cause palestinienne. La Bolivie a rompu fin octobre ses relations diplomatiques avec l'entité sioniste en raison de son agression barbare contre la bande de Gaza qui a fait des milliers de martyrs, de blessés et de disparus. "Du ministère bolivien des Affaires étrangères, nous continuerons à défendre le peuple palestinien, l'autodétermination et la construction de son propre Etat libre, indépendant et souverain", a déclaré Mme Sosa au cours de la cérémonie d'investiture en présence du président de gauche Luis Arce. Celinda Sosa, 60 ans, remplace l'avocat Rogelio Mayta, qui a démissionné de ses fonctions pour devenir juge à la Cour de la Communauté andine des nations (CAN), une organisation du continent américain dont l'objectif est de parvenir à l'établissement d'un marché commun. La nouvelle ministre a été l'une des fondatrices, en 1983, du Syndicat des femmes paysannes du département de Tarija (sud) avant de prendre la tête de son organisation mère, la puissante Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie.

BELGIQUE

Des milliers d'élèves privés d'école après de fausses alertes à la bombe

Une trentaine d'établissements scolaires sont restés fermés lundi en Belgique francophone, par mesure de précaution, après des alertes à la bombe qui ont obligé la police à ratisser les lieux. Environ 10.000 élèves ont été concernés par ces fermetures, à Bruxelles et dans la province du Brabant wallon, au sud de la capitale, selon une estimation du réseau d'écoles publiques Wallonie-Bruxelles Enseignement. "Tous les sites ont été vérifiés par les autorités. Nous sommes à présent en mesure d'annoncer la réouverture de tous nos établissements dès ce mardi 28 novembre", a dit le réseau en fin de journée. Selon Julien Nicaise, son administrateur général, plusieurs chefs d'établissement ont déclaré dimanche soir avoir reçu un mail de menaces, évoquant de possibles explosions dans leurs écoles, faute d'avoir payé une rançon. Les messages ne contenaient toutefois aucune revendication. Une enquête sous l'autorité du parquet de Bruxelles a été confiée à la police judiciaire fédérale de la capitale. Le parquet a souligné qu'il prenait ces faits très au sérieux et que "les fausses menaces d'attentat" étaient "punissables, en vertu du Code pénal, de peines pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement". Le service public de l'enseignement francophone a expliqué la journée de fermeture par un "strict respect du principe de précaution". La plupart des parents ont été prévenus par les établissements qu'ils devaient garder leurs enfants chez eux lundi.

INDONÉSIE

Coup d'envoi de la campagne pour l'élection présidentielle

Une campagne électorale en vue de l'élection présidentielle en Indonésie prévue en février a officiellement débuté hier avec des discours publics de deux des trois candidats à la succession de Joko Widodo, ont rapporté, mardi, des médias locaux. Près de 205 millions d'électeurs sont appelés aux urnes le 14 février 2024 pour désigner le successeur de l'actuel président surnommé "Jokowi", élu pour la première fois en 2014 et qui après deux mandats de cinq ans ne peut plus se représenter. L'élection mettra aux prises le ministre de la Défense et ancien général des forces spéciales Prabowo Subianto, l'ancien gouverneur de la province Java central Ganjar Pranowo et l'ancien gouverneur de Jakarta, Anies Baswedan, dans ce vaste archipel. "Cette élection nous rappelle à tous qu'il existe des régions qui nécessitent une attention collective", a déclaré Ganjar Pranowo, principal rival du favori Prabowo Subianto, lors d'un meeting à Merauke, dans la province reculée de Papouasie. "C'est le début de notre progression, le début de notre collaboration, le début de notre victoire plus tard", a-t-il ajouté. En tête dans les sondages, M. Subianto, 72 ans, qui se présente pour la 3e fois après deux revers face à "Jokowi", recueille 39,7% d'intentions de vote contre 30% en faveur de M. Pranowo, 55 ans, selon un sondage récent d'Indikator Politik Indonesia. Les deux candidats recueillent respectivement 36,1% et 33,7% d'intentions de vote le mois dernier. Le troisième candidat, Anies Baswedan, distancé dans les sondages, a de son côté lancé sa campagne à Jakarta.

TOGO

31 morts dans des "attaques terroristes" en 2023



Au cours de l'année 2023, le Togo a fait état de "31 morts, 29 blessés et 3 disparus" dans des incidents "terroristes", a déclaré à la TVT Yawa Kouigan, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement. "Notre pays a connu une attaque par embuscade, 11 accrochages avec les groupes armés terroristes, 9 explosions d'engins explosifs im-

provisés et vingt découvertes et neutralisations d'engins explosifs improvisés", a-t-elle précisé. Selon la ministre, "la première attaque terroriste" a eu lieu à Sanloaga dans la préfecture de Kpendjal en novembre 2021, et "a été suivie de plusieurs incursions et incidents dans la région des savanes", dans le nord du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso. En avril, le pré-

sident du Togo, Faure Gnassingbé, avait indiqué que les terroristes avaient fait environ 140 morts, dont quelque cent civils, depuis leurs premières attaques fin 2021 dans ce pays. L'enjeu sécuritaire sera au coeur de l'organisation des prochaines élections législatives et régionales qui devraient se tenir "au plus tard à la fin du premier trimestre 2024", comme l'a annoncé

Yawa Kouigan dans le même communiqué. Le gouvernement a assuré "tenir compte de la persistance des défis sécuritaires pour garantir à tous -candidats, électeurs et citoyens- la sécurité nécessaire sur toute l'étendue du territoire national". Faure Gnassingbé est au pouvoir depuis 2005 après avoir succédé à son père, le général Eyadéma Gnassingbé qui a dirigé le pays pendant 38 ans.

BURKINA FASO

Une délégation onusienne arrive à Ouagadougou

Une délégation de hauts responsables des agences humanitaires des Nations Unies est arrivée lundi à Ouagadougou en vue de soutenir les efforts pour répondre à la crise du Burkina Faso, a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du secrétaire général de l'ONU. "L'objectif de la visite de la délégation onusienne est de permettre au Comité permanent inter-organisations (IASC) d'attirer l'attention sur la crise et de soutenir les initiatives promouvant les solu-

tions durables aux communautés touchées par la crise", a indiqué M. Dujarric. L'IASC est une plateforme de coordination humanitaire permanente au niveau le plus élevé du système de l'ONU, chargée de prendre des décisions stratégiques qui déterminent la politique humanitaire. Selon M. Dujarric, la délégation est dirigée par Joyce Msuya, coordinatrice adjointe de secours d'urgence du Bureau des Nations Unies pour la coordination

des affaires humanitaires (OCHA), Carl Skau, directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM) et Mirela Shuteriqi, directrice pour la politique du Conseil international des agences bénévoles. Il a fait savoir que la délégation rencontrerait au cours de sa visite de trois jours de hauts responsables du gouvernement, des représentants communautaires, des partenaires humanitaires et de développement ainsi que les corps diplomatiques.

ATTAQUE CONTRE UNE CASERNE À FREETOWN SIERRA LEONE
7 membres du personnel militaire tués

Les forces armées de la Sierra Leone ont confirmé lundi la mort de sept membres de leur personnel lors d'affrontements avec des assaillants armés qui ont attaqué une caserne militaire à Freetown. Des individus non identifiés ont attaqué dimanche matin la caserne militaire de Wilberforce et d'autres lieux, notamment le centre correctionnel de Pademba Road, entraînant une évacuation de prisonniers. Lors d'une conférence de presse, les

forces armées ont par ailleurs indiqués aux médias locaux que plusieurs membres du personnel blessés étaient actuellement soignés. De son côté, Abdul Kamara Will, porte-parole du Bureau de la sécurité nationale, a déclaré : "La situation revient progressivement à la normale avec des patrouilles militaires et des points de contrôle établis dans la capitale et dans d'autres zones." En conséquence, de nombreux commerces et magasins dans la capitale

restent fermés, tandis que les cours dans les écoles n'ont pas encore repris. Brima Kamara, porte-parole de la police de Sierra Leone, a pour sa part exhorté les citoyens à collaborer avec les forces de l'ordre, et a mis en garde contre l'hébergement de prisonniers évadés. Il a également confirmé que certains prisonniers s'étaient rendus volontairement aux autorités pénitentiaires lundi matin.

PALESTINE

Tractation autour de l'après trêve

Un quatrième groupe de 33 prisonniers palestiniens (3 femmes et 30 enfants) ont été libérés dans la nuit de lundi à mardi de la prison d'"Ofer", dans le cadre de l'accord conclu entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste, rapporte l'agence palestinienne Wafa.

Un bus et des véhicules appartenant au Comité international de la Croix-Rouge ont transporté un certain nombre de prisonniers libérés de la prison de l'entité sioniste d'"Ofer" vers le centre de Ramallah, tandis que les prisonniers d'Al Qods occupée ont été libérés de la prison local "Al-Maskobiyah", ajoute la même source.

Sur place, des centaines de palestiniens ont accueilli les prisonniers libérés scandant des slogans pour la libération de tous les prisonniers palestiniens détenus dans les prisons de l'occupant sioniste. Ces libérations interviennent après l'annonce d'une extension de 48 heures de la trêve humanitaire entre la résistance palestinienne et l'entité sioniste à Ghaza. Hier, cinquième jour de la trêve, les chefs des services de renseignement américain et israélien étaient hier à Doha pour discuter avec le Premier ministre du Qatar de la « prochaine phase » d'un accord potentiel entre le Hamas et Israël à Gaza, a déclaré une source qualifiée d'« informée » de la visite. « Le directeur de la CIA et le directeur du Mossad sont à Doha pour rencontrer le Premier ministre du Qatar, afin de consolider les progrès de l'accord de pause humanitaire prolongée et d'entamer d'autres discussions sur la prochaine phase d'un accord potentiel », a ajouté cette source à l'AFP sous couvert d'anonymat en raison, dit-on, du caractère sensible des discussions.

Du côté palestinien, aucune information n'a circulé sur le sujet au moment où nous mettons sous presse.

Sur le terrain, l'armée de l'occupation continue à violer la trêve. Cela rend la situation précaire. Un journaliste de l'AFP dans la ville de Gaza a vu hier l'armée tirer trois obus de char en direction de dizaines de civils qui tentaient de regagner le quartier de Cheikh Radwan. Il a vu au moins un blessé.

Les mouvements palestiniens ont dénoncé des « violations de la trêve ».



Par ailleurs, la situation est vraiment explosive en Cisjordanie. Chaque jour qui passe à son lot de morts et d'arrestations. Lundi, un jeune Palestinien est tombé en martyr, par balles réelles des forces d'occupation sioniste à l'ouest de Ramallah, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant le ministère palestinien de la Santé.

Dans un communiqué relayé par Wafa, le ministère a fait savoir que le jeune homme est tombé en martyr dans le village de Beitunia avant l'évacuation de son corps vers un complexe médical palestinien.

Des sources de sécurité, citées par l'agence de presse, ont rapporté que Yas-

sin Abdullah Al-Asmar, 26 ans, avait été touché au niveau de la poitrine par des balles de l'occupation sioniste, tandis

qu'un autre jeune de 23 ans a été blessé au niveau du pied.

R.I

GAZA

Il existe un « risque élevé de famine »

La population de Gaza, et tout particulièrement les femmes et enfants, risque la famine si l'approvisionnement humanitaire en nourriture ne continue pas, a mis en garde le Programme alimentaire mondial (PAM). Cette agence de l'ONU basée à Rome précise avoir fourni de la nourriture à 121 161 personnes à Gaza depuis vendredi, date du début d'un cessez-le-feu de quatre jours entre Israël et le Hamas. Selon le PAM, alors que le conflit en est à sa septième semaine, il est « hautement probable que la population de Gaza, notamment les femmes et les enfants, sont à haut risque de famine si le PAM n'est pas en mesure de fournir un accès continu à de la nourriture ». Une trêve de six jours n'est « pas suffisante pour avoir un impact significatif », estime le PAM, appelant à la « fourniture ininterrompue et régulière » de nourriture à Gaza.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Un élan sans précédent pour dénoncer les massacres sionistes

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien sera célébrée mercredi dans un contexte marqué par l'agression militaire sioniste barbare contre la bande de Ghaza, où des milliers de civils palestiniens sont tombés en martyrs, suscitant un élan populaire de solidarité sans précédent à travers le monde pour dénoncer le génocide et les massacres perpétrés par l'entité sioniste.

L'ONU a retenu, en 1977, la date du 29 novembre pour la célébration de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Cette date choisie en raison de sa signification et de son importance pour le peuple palestinien, coïncide avec l'adoption de la résolution 181/1947 par l'Assemblée générale des Nations unies sur le plan de partage de la Palestine. La Journée internationale de so-

lidarité avec le peuple palestinien offre traditionnellement à la communauté internationale l'occasion de concentrer son attention sur le fait que la question de la Palestine n'est pas encore réglée et que le peuple palestinien n'a pas encore atteint ses droits inaliénables tels que définis par l'Assemblée générale de l'ONU, à savoir ceux à l'indépendance et à la souveraineté nationale, et le droit des Palestiniens à retourner dans leurs foyers et vers leurs biens, d'où ils ont été chassés.

Néanmoins, cette année, elle sera l'occasion d'exprimer l'indignation et le soutien face au génocide commis par l'entité sioniste à Ghaza, notamment après les bombardements de plusieurs hôpitaux et établissements scolaires servant de refuges, en violation des textes du droit international humanitaire et des Conventions de Genève.

Aussi, elle représente une opportunité pour renforcer les mobilisations populaires visant à faire pression sur davantage de gouvernements afin qu'ils rompent les liens diplomatiques, économiques et militaires avec l'entité sioniste et reconnaissent l'Etat de Palestine.

2,2 MILLIONS DE PALESTINIENS DANS LE BESOIN

Depuis le 7 octobre dernier, Ghaza a été le théâtre d'une barbare agression sioniste, qui a fait près de 15.000 martyrs, pour la plupart des femmes et des enfants, quelque 36.000 blessés et des milliers de disparus, suscitant une condamnation internationale ainsi que des appels à un cessez-le-feu et à venir en aide aux 2,2 millions de personnes dans le besoin alimentaire, selon le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM).

Dans ce contexte, le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, a affirmé que la tragédie humaine en cours et les crimes odieux commis depuis des semaines dans la bande de Ghaza, exigeaient une action urgente pour traîner les responsables de ce génocide contre les Palestiniens devant la Cour pénale internationale (CPI).

Dans ce sens, une plainte collective initiée par la société civile et appuyée par un collectif d'avocats, dont des Algériens, contre l'entité sioniste pour génocide et autres crimes contre le peuple palestinien à Ghaza et en Cisjordanie occupée, a été déposée le 9 novembre devant la CPI à La Haye.

En outre, le président du Parlement arabe, Adel Al-Assoumi, a fait savoir la semaine dernière que son institution déposera "prochainement" une plainte au nom du peuple arabe devant la

CPI contre l'entité sioniste pour crimes et génocide contre le peuple palestinien à Ghaza et en Cisjordanie occupée.

De son côté, l'ONG Amnesty International a exhorté le procureur de la CPI à prendre des mesures "immédiates et concrètes" pour accélérer l'enquête sur les crimes de guerre commis dans la bande de Ghaza par les forces d'occupation sionistes, qui ont, une fois de plus, fait preuve d'une indifférence effrayante face aux pertes catastrophiques infligées aux civils en raison de leurs bombardements continus et incessants. En parallèle, les mouvements associatifs et les ONG pour la défense des droits de l'Homme ont organisé des manifestations à travers le monde, pour dénoncer la complicité de certains gouvernements avec l'entité sioniste.

APS

TÉLÉ

VISION



TF1 New Amsterdam

21h10



Au lendemain de la soirée au karaoké, certains de ses participants restent introuvables. Tous sont retrouvés en mauvaise posture, ayant ingéré à leur insu une substance toxique.

M Le meilleur pâtissier

21h10



Pour ce quart de finale, les cinq pâtisseries encore dans la compétition s'attèlent à reproduire des desserts ayant la saveur de l'Amérique latine.

arte Rescue Dawn

20h55



Lors d'une mission secrète, Dieter Dengler, pilote de l'armée américaine, est abattu. Retenu en pleine jungle, l'ennemi lui inflige les pires tortures et humiliations.

C 8 Mongeville

21h20



Valéry Prat annonce son suicide à la une du quotidien « Grand Ouest », dont il est le rédacteur en chef. Puis, il se jette du sixième étage de son bureau...

CANAL+ Arsenal / Lens

21h00



Football. Ligue des champions. 5e journée. Groupe B.

C STAR U-571

21h10



L'état-major des armées américaines apprend que le sous-marin allemand U-571 a fait naufrage avec à son bord "Enigma", une machine qui permet aux nazis d'émettre des messages inviolables.

6ter Ghost Rider

21h05



Dans sa jeunesse, Johnny Blaze a donné sans le savoir son âme au diable pour sauver son père, atteint d'un cancer. Malheureusement, celui-ci finit par mourir, victime d'un accident.

Les réalisateurs de "Fast and Furious 9" condamnés pour un accident survenu sur le tournage



Les réalisateurs de Fast and Furious ont été condamnés à un million de dollars d'amende. L'incident a eu lieu en 2019 lors du tournage de Fast & Furious 9 : The Fast Saga dans les studios de Warner Brothers à Leavesden, dans le Hertfordshire.

Les procureurs du Health and Safety Executive (HSE) ont détaillé au tribunal que lors d'une scène de combat sur un balcon, le filin de sécurité de Joe Watts s'est détaché alors qu'il effectuait une cascade différente de celle qui avait été répétée plusieurs fois. Le cascadeur, âgé de 35 ans, devait initialement être projeté par-dessus l'épaule droite d'un acteur, mais, lors d'un changement de dernière minute, on lui a dit qu'il serait projeté par-dessus l'épaule gauche de l'acteur. Joe Watts a manqué le tapis de sécurité et a subi des lésions cérébrales, a-t-on expliqué au tribunal.

La ligne de sécurité n'aurait pas été vérifiée entre les prises, une décision rejetée par le juge de district Talwinder Buttar, qui a fait remarquer que Joe Watts avait eu de la chance d'être en vie.

Les procureurs ont soutenu que FF9 Pictures, une filiale d'Universal Pictures, « n'a pas étendu le tapis de sécurité nécessaire pour atténuer les conséquences d'une chute involontaire à la suite de changements apportés au décor et à la séquence de la cascade ». L'inspectrice du HSE, Roxanne Barker, a décrit les blessures de M. Watts comme ayant « changé sa vie ».

Fast & Furious 9 : The Fast Saga, sorti en 2021, met en scène Vin Diesel, Michelle Rodriguez, Tyrese Gibson, Chris Ludacris Bridges, John Cena, Helen Mirren, Kurt Russell et Charlize Theron.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction
ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

LE 14^{ÈME} FESTIVAL DU THÉÂTRE ARABE À BAGHDAD

La pièce de théâtre algérienne "Thawra" en compétition

La pièce de théâtre "Thawra" (révolution), mise en scène par Abdelkader Djeriou et produite par le Théâtre régional de Sidi Bel Abbès, participe à la compétition du 14^{ème} Festival de théâtre arabe, qui aura lieu en janvier 2024, dans la capitale irakienne, Bagdad.

Sur une conception de Abdelkader Djeriou et une mise en scène exécutive de Abdel Ilah Merbouh, le spectacle a été monté sur un texte composé, adapté du "Cadavre encerclé" et "Les ancêtres redoublent de férocité" de Kateb Yacine (1937-1989), réécrit par Youcef Milat Durant 65 mn, le spectacle "Thawra" a tenté de montrer que toutes les révolutions se ressemblaient dans la mesure où le colonialisme procédait toujours de la même manière: la déculturation, la déshumanisation et l'oppression du peuple colonisé, qui sera condamné à vivre sous le joug de la terreur, des exactions, de la torture et des représailles. Le peuple, ainsi colonisé finira par se résoudre à la résilience, en s'organisant pour combattre les abjections et les injustices de l'occupant, non sans avoir à se défaire des contraintes internes qui parfois entravent les mécanismes de résistance et de lutte contre l'ennemi.

Le spectacle servi par, Souad Janati, Nawel Benaïssa, Abdel

Ilah Merbouh, Aboubakar Eseddik Benaïssa, Ahmed Sehli, Ahmed Benkhal, Benabdellah Djellab, a traversé plusieurs époques suggérées par un grand portail en bronze, seul élément de la scénographie, signée Youcef Abdi, symbolisant l'histoire. L'Autorité du Théâtre Arabe, organisatrice du festival, a dévoilé, dimanche, la liste des spectacles qualifiés pour participer à la 14^{ème} session du Festival du Théâtre Arabe. Vingt représentations ont été sélectionnées dans les trois niveaux.

Les représentations du premier niveau: la compétition pour le Prix Cheikh Dr. Sultan ben Mohamed Al Qasimi, qualifié pour 13 spectacles, qui sont «Thawra» d'Algérie. Du Maroc, «Extasia» et «Teknaza», l'histoire de Tuda». Des Émirats Arabe «Al-Jallad» et «Zaghnabot. D'Irak, les pièces «La maison d'Abu Abdullah», «Happy Life» et «Saf-saf».

La Tunisie participera avec «Demain et là» et «J'ai rêvé de toi hier». Et d'Oman, la pièce «Sidrat Al-Sheikh» et «Si-



lence» du Koweït et enfin, la pièce «Frimologia» de Jordanie. Le "Prix Al Qasimi" est doté de 100.000 dirham émiratis (27.000 dollars environ) et récompense la meilleure pièce.

Le Festival du théâtre arabe est une initiative de l'Institut du théâtre arabe créé en 2007 par Cheikh Sultan Ben Hamad, gouverneur de Sharjah, Émirats arabes unis. Afin de promouvoir et d'enrichir les activités théâtrales dans

les pays arabes, l'institut a décidé d'organiser tous les ans, durant la deuxième semaine de janvier, un festival du théâtre arabe.

La première édition a eu lieu au Caire en 2009, la deuxième édition de 2010 à Tunis a été annulée en raison de la faiblesse de la programmation. En 2017, c'est l'Algérie qui accueille cette année la 9^{ème} édition du Festival du théâtre arabe à Oran.

N.H

Une commission pour évaluer et enrichir le cahier des charges pour sélectionner le scénario d'un film sur l'Emir Abdelkader

A l'occasion du 191^e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, lundi à Alger, la cérémonie d'installation d'une commission de haut niveau composée de personnalités du cinéma et d'historiens, chargée d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges pour la sélection d'un scénario du film sur l'Emir Abdelkader, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international. Cela intervient après le placement de l'établissement public "Al-Djazaïri pour la production, la distribution et l'explo-

tation du film sur l'Emir Abdelkader", sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, conformément au décret présidentiel n° 23-287 du 2 août 2023".

Cette commission aura pour mission d'évaluer et d'enrichir le cahier des charges pour la

sélection du scénario du film, ainsi que d'évaluer et d'approuver les propositions de scénarios qui seront présentées dans le cadre d'un concours international. La commission est composée de critique cinématographique, Ahmed Bedjaoui, de l'historien, Dja-

mel Yahiaoui, du romancier Waciny Laredj, du professeur Mostéfa Khati, du producteur de cinéma, Yacine Medkour. La commission peut faire appel à des experts et des spécialistes pour contribuer à l'enrichissement de ce projet.

R.C

Statut de l'artiste: un atelier pour la préparation du texte d'application relatif aux coopératives artistiques

Un atelier dédié à la préparation du texte d'application de l'article 27 relatif à la création et la gestion de coopératives artistiques du statut de l'artiste, a été organisé lundi à Alger. Ce texte d'application en préparation devra définir un "cadre réglementaire" pour encadrer les coopératives artistiques en vue d'encourager les

activités artistiques et favoriser la production. L'article 27 du statut de l'artiste définit la coopérative artistique comme un "groupement de personnes physiques et morales" dont l'adhésion est volontaire. Elle "jouit de la personnalité morale et de l'autonomie financière", selon les termes de cet article. Des représentants du Conseil national des arts et

de la culture (Cnal), artistes et universitaires ont participé à cet atelier, premier du genre dans le cadre de la mise en œuvre du statut de l'artiste. Paru au Journal officiel N 70, le décret présidentiel 23-376 du 22 octobre dernier, portant statut de l'artiste, vise à fixer les droits et les obligations de l'artiste.

R.C

Festival du film de la Mer Rouge : Ranveer Singh, Diane Kruger et Abdullah Al-Sadhan seront honorés

La star de Bollywood Ranveer Singh, l'actrice hollywoodienne Diane Kruger et l'acteur saoudien vétéran Abdullah Al-Sadhan seront honorés cette année au Festival international du film de la Mer Rouge, en arabie saoudite. L'événement de 10 jours, qui célèbre le meilleur du cinéma saoudien, arabe et international, débute jeudi prochain à Djeddah. Singh, l'un des acteurs les plus populaires en Inde, n'est pas étranger au festival. Avec son épouse, l'actrice Deepika Padukone, Singh a assisté à l'événement en 2021 pour la première mondiale de leur film 83.

Les organisateurs ont également annoncé la composition du jury de l'événement de cette année. Il sera dirigé par le réalisateur Baz Luhrmann, connu pour des films comme Elvis et Moulin Rouge. Il sera accompagné dans le jury des longs métrages de la Mer Rouge par l'acteur suédo-américain Joel Kinnaman, l'actrice nommée aux Bafta Award Freida Pinto, l'actrice égyptienne Amina Khalil et l'actrice espagnole Paz Vega.

La compétition des courts métrages sera jugée par Hana Alomari, écrivaine, cinéaste et critique de cinéma saoudienne à l'origine de la série Netflix Whispers, l'acteur franco-marocain Assaad Bouab et le réalisateur, scénariste et producteur turco-allemand primé Fathi Akin.

Le film d'ouverture de cette année est "Hwjn44", basé sur un roman fantastique saoudien populaire. Hwjn se déroule à Djeddah et raconte l'histoire d'un djinn au bon cœur qui vit invisible parmi les humains et développe une connexion inattendue avec Sawsan, un jeune étudiant en médecine.

L'événement se clôturera avec le film hollywoodien Ferrari, mettant en vedette Adam Driver dans le rôle d'Enzo Ferrari, le pilote automobile et fondateur du célèbre constructeur automobile italien. Réalisé par Michael Mann, le casting comprend Penelope Cruz, Shailene Woodley et Patrick Dempsey.

N.C

Tunisie : sortie en salles de "L'Aiguille" de Abdelhamid Bouchnak

"L'Aiguille", long métrage de fiction de Abdelhamid Bouchnak, fera sa sortie nationale, le mercredi 6 décembre 2023, dans 14 salles tunisiennes.

En solidarité avec la Palestine, toute la recette de ces projections sera versée au Croissant Rouge tunisien (CRT) qui mène une campagne nationale d'aide à la bande de Gaza. Abdelhamid Bouchnak, réalisateur et scénariste qui produit des œuvres pour le cinéma et la télévision est de retour avec L'Aiguille (The Needle, titre en anglais).

Cette fiction (1h53 min) qui a été retenue en sélection officielle de l'édition 2023 des Journées cinématographiques de Carthage (JCC). Le casting est composé de Fatma Sfiar, Bilal Slatnia, Jamei Madani et Sabah Bouzouita. La musique est l'œuvre de Hamza Bouchnak.

L'histoire: Dali et Mariem attendent avec impatience l'arrivée de leur premier enfant. Le jour de l'accouchement, le médecin leur apprend que le bébé a une particularité rare : il porte les deux sexes, mâle et femelle. Bouleversé par cette nouvelle et confronté à ses démons, Dali n'arrive plus à jouer son rôle auprès de Mariem et de leur enfant.

Abdelhamid Bouchnak diplômé de l'École supérieure de l'audiovisuel et du cinéma (Esac) à Gammarrh et de l'Université de Montréal. En 2018, il réalise son premier long métrage, Dashtra qui était sélectionné à la Semaine internationale de la critique de la Mostra de Venise. Son film Papillon d'or, était le candidat de la Tunisie pour l'Oscar du meilleur film international de la 94^e cérémonie des Oscars de 2022. Ce long-métrage de fiction a été présenté en compétition officielle des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) en 2021.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin I
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 836

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voisines du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Gigueraît.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Pucés d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjectif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vasculaire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 836

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2						■					
3											
4			■				■			■	
5										■	
6											
7		■							■		
8				■		■		■			
9							■				
10				■							
11			■								

Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bretagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misse du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu'île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Comportements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Egypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

Un jeune mortellement percuté par un train à Boudouaou

Un jeune homme est décédé, hier, après avoir été percuté par un train de transport de voyageurs à la gare ferroviaire de Boudouaou, au nord de Boumerdes, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la protection civile. L'accident est survenu aux environs de 8h de la matinée lorsqu'un train en direction d'Alger a percuté un jeune de 30 ans à la gare ferroviaire de Boudouaou, a indiqué le chargé de communication de la protection civile, le lieutenant Hocine Bouchachia. Les services de la protection civile sont intervenus pour évacuer la dépouille de la victime à la morgue de l'hôpital de Thénia. Une enquête a été ouverte par les services sécuritaires territorialement compétents pour déterminer les causes de cet accident mortel, selon la même source.

ITALIE

573 migrants arrivent sur l'île italienne de Lampedusa

Un bateau de pêche transportant 573 migrants a accosté lundi sur l'île de Lampedusa, dans le sud de l'Italie, après avoir été remorqué jusqu'à la terre ferme par les garde-côtes italiens. Il s'agit du quatrième débarquement majeur de migrants sur l'île ce mois-ci. Ils ont été accueillis dans un centre de gestion des migrants de Lampedusa, qui n'est conçu pour accueillir qu'environ 400 personnes. Avec cette nouvelle arrivée, le nombre total de

migrants ayant débarqué sur les côtes italiennes depuis le début de l'année a dépassé les 150.000, selon les chiffres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Alors qu'il reste cinq semaines avant la fin de l'année, ce chiffre est d'ores et déjà le plus important depuis 2016. En date de lundi, au moins 2.659 personnes ont péri ou disparu cette année en traversant la Méditerranée vers les pays européens, soit environ 220 de plus que sur l'ensemble de l'année dernière, a précisé le HCR. Plus de 60 % des migrants empruntant la route de la Méditerranée pour atteindre l'Union européenne cette année ont accosté en Italie, et 85 % de ceux qui sont arrivés en Italie ont accosté dans la région de Sicile-presque tous à Lampedusa, une petite île située entre la Sicile et la Tunisie.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:41	15:22	17:34	18:59

Météo

Alger	☀️	21	Tizi Ouzou	☀️	19
Tiaret	☀️	22	Béjaïa	☀️	19
Constantine	☀️	20	Oran	☀️	23

AFRIQUE DU SUD

Onze morts dans un accident dans une mine de platine

Onze personnes sont mortes lundi accidentellement dans une mine de platine sud-africaine, lorsque l'ascenseur est mystérieusement retombé alors qu'il remontait des travailleurs à la fin de leur journée de travail, a indiqué mardi la société propriétaire de la mine, Impala Platinum. "86 employés se tenaient debout dans cet ascenseur, onze ont perdu la vie, tous les autres ont été transférés vers des hôpitaux", a précisé à des médias un porte-parole de la société, précisant que certains d'entre

eux étaient grièvement blessés. Dans ce puits profond de mille mètres, à quelque 150 km au nord-ouest de Johannesburg, l'ascenseur est allé chercher des mineurs tout en bas et s'est arrêté plusieurs fois en remontant pour "collecter les mineurs à la fin de leur vacation", peu avant 17 heures lundi (15H00 GMT), a expliqué Johan Theron, porte-parole de la société minière. Au troisième arrêt, "il s'est soudainement mis à redescendre", a-t-il ajouté, expliquant que le système était automatisé. Un opérateur a ensuite "appliqué les protocoles d'urgence" mais l'ascenseur a continué à descendre et ne s'est arrêté que tout en bas, quand le contre-poids est remonté à la surface, provoquant "un arrêt brutal". "Certains sont morts, d'autres ont été grièvement blessés, d'autres s'en sont sortis avec des égratignures", a détaillé le porte-parole, précisant que parmi les blessés beaucoup avaient des fractures au niveau des chevilles et des jambes.

MASCARA (SPÉCULATION ILLÉGALE)

Peine de 7 ans de prison ferme contre deux personnes

Le Tribunal de Mascara a prononcé une peine de 7 ans de prison ferme à l'encontre de deux accusés, poursuivis pour spéculation illégale sur les légumes secs, a indiqué mardi un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. Le même communiqué, dont l'APS a reçu une copie, a indiqué que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre le phénomène de spéculation illégale sur les produits alimentaires de base de large consommation, 4 individus ont été poursuivis, le 26 novembre en cours, dans le cadre des procédures de comparution immédiate. La même source a ajouté qu'après leur procès, les deux premiers accusés ont été condamnés à 7 ans de prison ferme, assortie d'une amende ferme de 2 millions de dinars chacun, avec ordre de les

placer en détention lors de l'audience. Selon le communiqué, les deux autres accusés ont été condamnés à verser une amende de 500.000 dinars chacun. Les deux premiers accusés étaient poursuivis pour le délit de spéculation illégale sur les légumes secs (lentilles), alors que les deux autres ont été jugés pour le délit de falsification de documents commerciaux, ainsi que pour le délit d'absence de facturation, a indiqué la même source. Le même communiqué a précisé que la loi 15/21 du 28 décembre 2021 portant lutte contre la spéculation illégale stipule l'application de peines sévères à l'encontre des personnes impliquées dans ces crimes, pouvant atteindre 30 ans de prison, voire la prison à perpétuité si le crime est commis dans le cadre d'une bande organisée.

PLANTES MÉDICINALES ET AROMATIQUES

Le Jardin botanique du Hamma accueille le 5ème Salon "Aromed"

Le Jardin botanique du Hamma à Alger abrite, dès hier, la 5ème édition du Salon des Plantes médicinales, aromatiques et extraits naturels "Aromed", en présence de nombre d'acteurs des secteurs concernés par cette filière "en croissance continue". S'étalant jusqu'au 1er décembre prochain, cette manifestation se distingue par la participation d'institutions, producteurs, investisseurs, acheteurs, professionnels de la distribution et du conditionnement, chercheurs et formateurs, impliqués dans cette activité, précise l'organisateur d'Aromed, Hamdane Allalou, lors d'une conférence organisée à cette occasion. Tout en relevant que la filière algérienne des parfums, plantes aromatiques et médicinales ainsi que des extraits naturels connaît une "croissance continue", il a assuré que celle-ci "offre des perspectives et une marge de manœuvre favorables pour les investissements, tant qu'en amont qu'en

aval". M. Allalou a mis en avant, à ce propos, "la richesse du patrimoine et le potentiel naturel inestimable" à même de permettre à notre pays d'avoir "un positionnement premium" sur les marchés mondiaux, soulignant "les mutations sociétales en faveur d'un retour à l'utilisation et à la consommation de produits naturels". "Cette filière est en train de se développer grâce à des professionnels, et non pas seulement aux populations riveraines des forêts dont nous voulons valoriser et mettre à profit le savoir", a relevé, de son côté, le Directeur général des Forêts (DGF), Djamel Touahria. L'Inde, la Chine, les pays du Golfe, le Royaume-Uni, l'Italie, la Russie et l'Espagne sont autant de potentiels investisseurs du marché algérien dans ce domaine, a-t-on indiqué lors de cette rencontre précédant l'inauguration de l'exposition accessible au large public.

ANGOLA

Le plus grand projet de diamants inauguré dans le nord-est du pays

Le projet Luele Diamond, le plus grand projet minier de diamants d'Angola, a été officiellement inauguré lundi après que le président angolais Joao Lourenço a appuyé sur un bouton pour annoncer le début de ses opérations. Selon les informations officielles, le projet, situé dans la province de Lunda Sul, dans le nord-est de l'Angola, pourrait extraire 628 millions de carats de diamants. Le projet Luele Diamond est une mine de diamant de gisement de kimber-

lite, découverte en 2013, dont l'exploitation minière devrait s'étendre sur 60 ans, a précisé le ministère des Ressources minières, du Pétrole et du Gaz sur sa page Facebook. L'Agence de presse angolaise a souligné que ce projet était reconnu comme le plus grand projet de ce genre en Angola. Dans sa phase initiale, il devrait produire plus d'un million de carats par an, générant un revenu brut annuel de 60 millions de dollars américains.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Des milliers de milliards de dollars perdus



Le changement climatique est responsable de la perte de milliers de milliards de dollars chaque année pour les économies mondiales, les pays les moins développés subissant l'immense majorité du fardeau, relève mardi une étude, quelques jours avant l'ouverture de la COP28 à Dubaï. Selon cette étude conduite par l'université du Delaware, rien que sur 2022, à l'échelle mondiale, le changement climatique a entraîné une perte de 6,3% du PIB pondéré en fonction de la population. Ce chiffre prend en compte aussi bien les conséquences directes du changement climatique (sur l'agriculture, l'énergie ou encore la productivité des pays) mais aussi les retombées internationales et les pertes en matière d'investissements potentiels. Le pourcentage non pondéré de la richesse mondiale perdue est de 1,8%, soit environ 1.500 milliards de dollars. "La différence entre ces deux chiffres reflète la répartition inégale des impacts, qui se concentrent dans les pays à faible revenu et les

régions tropicales, généralement plus peuplées et moins bien dotées en PIB", expliquent les auteurs du rapport dans un communiqué. En effet, les pays les moins avancés sont exposés à une perte moyenne de PIB de 8,3%, pondérée en fonction de la population. L'Asie du Sud-Est et l'Afrique australe sont particulièrement touchées, avec des pertes de respectivement 14,1% et 11,2%. A l'inverse, certains pays développés, notamment en Europe du nord, ont vu leur PIB augmenter. Mais cela pourrait prochainement s'inverser, avertit l'étude, qui paraît deux jours avant le début de la 28e édition de la COP (conférences des parties) qui réunit du 30 novembre au 12 décembre les membres signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'un des enjeux majeurs qui y seront discutés est l'adoption d'un cadre pour le nouveau fonds des Nations unies destiné à aider les nations les plus pauvres à affronter les conséquences du changement climatique, comme cela a été dé-

cidé lors de la COP27. "Le monde s'est appauvri de milliers de milliards de dollars à cause du changement climatique, et la majeure partie de ce fardeau pèse sur les pays pauvres. J'espère que ces informations permettront de clarifier les défis auxquels de nombreux pays sont déjà confrontés aujourd'hui et le soutien dont ils ont besoin de toute urgence pour les relever", déclare James Rising, auteur de l'étude et professeur adjoint à l'université du Delaware. En combinant le PIB et les pertes de capital, l'analyse révèle que les pays à revenus faible ou intermédiaire ont subi une perte totale de 21.000 milliards de dollars depuis l'adoption de la convention de Rio en 1992. L'étude précise que ces pertes sont des "estimations prudentes" dans la mesure où d'importants impacts et pertes non-marchands ne sont pas pris en compte. L'ONU estime que les pays en développement auront besoin de plus de 300 milliards de dollars par an d'ici à 2030 pour lutter contre les effets du changement climatique.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

29 morts et 1299 blessés en une semaine

Vingt-neuf (29) personnes ont trouvé la mort et 1299 autres ont été blessées dans 1180 accidents de la circulation, enregistrés durant la période du 19 au 25 novembre à travers les pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger où quatre (4) personnes sont décédées et 146 autres ont été blessées dans 147 accidents, précise la même source. Durant la même période, les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 1228 interventions pour procéder à l'extinction de 876 incendies, ur-

bains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (143 incendies), Annaba (47) et Jijel (44). Les secours de la Protection civile ont également effectué 6371 interventions pour le sauvetage de 360 personnes en situation de danger et l'exécution de 5429 opérations diverses.